



Janvier 2005

La Lettre de la

SFEROV

Bulletin de liaison n°22

Chronique de la Présidente, Valérie MEUNIER

Chers consoeurs, chers confrères,

10 ans de S.F.E.R.O.V. ! Et vous êtes toujours présents.

10 ans de partages des connaissances et vous êtes toujours enthousiastes.

Créée en février 1994 sous la forme d'une association loi 1901 la S.F.E.R.O.V. regroupe les vétérinaires titulaires du C.E.S. d'ophtalmologie de Toulouse (ou diplôme équivalent) et comble le vide existant dans la profession pour ce type d'association. Je vous en rappelle les membres fondateurs : P.Briand, A-M.Desbrosse, J.Gaiddon, S.Ganem, P.Lazard, F.Maschke, A.Regnier, G.Rosas, S.Rosolen, B.Texte, G.Touffut, P.Tousaint. Mais pourquoi la S.F.E.R.O.V. ?

Développer, promouvoir, faire progresser l'ophtalmologie vétérinaire, sont les maîtres mots.

Concrètement cela passe par un échange et un partage des connaissances entre tous les membres de la S.F.E.R.O.V. au travers différentes initiatives :

- **Les Journées d'actualités** organisées tous les 2 ans, en alternance entre Paris et Toulouse. Sur 2 jours pleins, les dernières avancées en ophtalmologie vétérinaire mais aussi en ophtalmologie comparée grâce à l'intervention de conférenciers de médecine humaine y sont traitées. Le niveau est toujours d'excellente qualité à la fois pratique et pointu.
- **Les ateliers de la S.F.E.R.O.V.** : ils offrent la possibilité de comprendre et de manipuler en petit groupe sous la tutelle de confrères diplômés des Universités en la matière. L'enseignement est d'un niveau élevé et les formateurs bénévoles, je tiens à le souligner. Trois ateliers sont rodés depuis plusieurs années : l'électrophysiologie fonctionnelle à l'Ecole de Lyon, la phaco-émulsification dans les locaux du laboratoire Alcon (Rueil Malmaison) et l'implantologie à l'Ecole de Toulouse. Pierre-François Isard est en charge de l'organisation de ces ateliers.
- **De nouveaux ateliers** sont à l'étude : la cytologie et l'anatomie-pathologie en collaboration avec l'Ecole de Toulouse (responsable F. Famose), la génétique avec l'I.N.S.E.R.M. de Rennes (responsable P. Pilorge) et l'angiographie avec l'Ecole de Lyon (responsable PF Isard)
- **Le site internet** de la S.F.E.R.O.V. : www.sferov.com dans lequel vous trouverez des informations multiples grâce à des liens avec d'autres sites consacrés à l'ophtalmologie et un forum de discussion. N'hésitez pas à vous connecter.
- **Une collaboration avec les associations européennes** : la cotisation à l'E.S.V.O. vous fera bénéficier d'une réduction à l'inscription au congrès européen E.S.V.O. (le prochain à Porto, Portugal du 15 au 19 juin 2004) ainsi que sur l'abonnement au journal de référence : « Veterinary ophthalmology ». La S.F.E.R.O.V. est connue et reconnue par nos confrères européens et les échanges contribuent à la progression de l'ophtalmologie vétérinaire. Marc Verneuil est notre délégué au sein de l'E.S.V.O. pour la S.F.E.R.O.V.
- **La défense de vos intérêts** : la S.F.E.R.O.V. est présente dans les débats qui vous concernent dans l'exercice de votre profession : la formation continue, la qualité, la spécialisation et les tares oculaires. Notre past-Président Patrick Lazard s'est beaucoup investi dans ces débats dans le seul but de ménager vos intérêts et nous continuerons dans ce sens.

En tant que nouvelle Présidente de la S.F.E.R.O.V., j'aimerai poursuivre les efforts de la S.F.E.R.O.V. dans tous ces domaines. La collaboration reste d'actualité avec les écoles Vétérinaires, les organismes professionnels (ordre, syndicats...), les confrères européens et bien sûr nos homologues en médecine humaine et dans la recherche. Mon souhait est de renforcer aussi la communication entre tous les membres de la S.F.E.R.O.V. pour maintenir une cohésion de groupe. Des nouvelles de la S.F.E.R.O.V. (nouveau en génétique, en tares

oculaires, ateliers, décisions diverses) vous seront envoyées régulièrement via votre adresse internet : merci de la mettre à jour dans vos bulletins d'inscription. La lettre de la S.F.E.R.O.V. devrait paraître 2 fois par an.

Et maintenant c'est à vous de participer en posant des questions, en participant aux Journées, en vous inscrivant aux ateliers, et bien sûr en renouvelant votre cotisation !

Tous les membres du bureau sont là aussi pour répondre à vos besoins et vous aider au mieux.

Continuer à faire vivre la S.F.E.R.O.V. passe aussi et surtout par vous, ne l'oubliez pas.

A très bientôt pour une nouvelle décennie de S.F.E.R.O.V.

Tout le bureau vous transmet ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette année.

Très amicalement

Valérie MEUNIER

Dépistage des Tares Oculaires Canines : modalités de l'examen d'agrément

Dépistage des tares oculaires : Un événement important !

Enfin, la nouvelle organisation de dépistage des maladies héréditaires oculaires canines débutera en 2005.

En effet, la commission de recours et de contrôle qui gère cette organisation s'est réunie le 17 janvier dernier et a définitivement mis au point le protocole gérant l'examen destiné à valider l'expérience des futurs premiers confrères et consœurs qui signeront ensuite la charte d'engagement pour le dépistage des tares oculaires canines. Ils auront ensuite la lourde tâche de débiter les examens des chiens, de mettre en route la banque des données scientifiques et de former, lors des réunions canines (Nationales d'élevage) les vétérinaires qui souhaitent adhérer à cette nouvelle organisation.

Vous trouverez tous les détails sur cette organisation en parcourant le site www.ophtalmo.veterinaire.fr.

En quelques mots, pour pouvoir présenter sa candidature à ce premier examen, il est nécessaire de prouver son expérience clinique en présentant un dossier de 120 cas cliniques minimum d'affections siégeant dans le segment postérieur, référencés, se rapportant aux maladies héréditaires oculaires du chien, observés durant les dix dernières années, en clinique, cabinet ou nationales d'élevage.

L'examen comprendra une liste de 50 questions de type QCM et une identification de 30 maladies héréditaires sur diapositives.

Le planning de cette validation de l'expérience est fixé de la façon suivante :

28 février 2005 : clôture du dépôt des candidatures.

30 avril 2005 : dépôt du dossier des 120 cas cliniques auprès du CSO à Paris.

17 mai 2005 : examen à l'ENVA.

15 juillet 2005 : publication des résultats.

Les professeurs CLERC et REGNIER sont en charge de cet examen.

Une bibliographie et trois ouvrages sont indiqués sur le site de l'ordre. Leur but est d'aider les impétrants à préparer cet examen.

Pour mémoire, je vous rappelle que la nécessité d'une nouvelle organisation a été réclamée par la SFEROV en février 1998 afin de remédier aux imperfections de l'ancien système. Sous la direction du conseil supérieur de l'Ordre et plus particulièrement, grâce à la ténacité de C. RONDEAU, V. BIANCHETTI, G. FAURE et D. SCHMIDT-MORAND, les membres de la commission de recours et de contrôle ont réussi à finaliser en ce début d'année cette nouvelle organisation. Cette commission regroupe un représentant du CSO, les professeurs d'ophtalmologie de nos écoles vétérinaires, les présidents du GEMO et de la SFEROV, un membre du COF d'ophtalmologie et un membre français du collège d'ophtalmologie. Elle fonctionne de façon paritaire dans un cadre professionnel stricte, mettant en application les principes de l'assurance de qualité. Aucun de nous ne pourra se prévaloir de son appartenance à cette organisation. Elle a pour mission d'assurer la formation continue de ses membres et l'intégration des jeunes vétérinaires et d'apporter à nos clients (propriétaires et éleveurs) l'assurance du professionnalisme incontestable nécessaire au dépistage des affections oculaires et à l'amélioration des races canines.

P. LAZARD

Tests A.D.N. par Philippe PILORGE

Nous sommes de plus en plus fréquemment questionnés au sujet des tests ADN qui sont à présent disponibles.

Parmi les tests ADN médicaux, il convient de distinguer : d'une part les TESTS DE MUTATION, dans les cas où le gène est connu, ces tests consistent alors à déceler la présence ou non de la mutation et si pour cette mutation l'individu est hétéro ou homozygote, et d'autre part les TESTS DE LIAISON, que l'on peut proposer quand on a pu identifier la région du génome supposée contenir le gène. Dans ce cas on teste seulement la présence de marqueurs de cette région, sensés « toujours » se trouver associés à l'allèle muté du gène. Leur fiabilité est donc un peu inférieure, puisqu'une recombinaison peut se produire entre ces marqueurs et le gène lors d'une méiose.

En ophtalmologie canine, il existe à l'heure actuelle 10 tests de mutation, (Briard, Bullmastiff, Cardigan Welsh Corgi, Braque All. Setter Irlandais, Mastiff, Schnauzer Nain, Samoyède, Sib. Husky, Sloughi) et 11 tests de liaison, (Chien Esquimau, Bouvier Australien, Bouvier Austr. Stumpy Tail, Chesapeake BR, Cocker Anglais, Bouvier Suisse Entlebuch, Labrador R, Nova Scotia DTR, Caniche nain et Toy, Chien d'Eau Portugais) pour des affections qui sont toutes des rétinopathies.

Le prélèvement peut être réalisé par prise de sang ou par brossage de la muqueuse buccale, selon les habitudes du laboratoire concerné. En tout cas il ne sera accepté que si le chien est identifié, et en principe avec la vérification par un vétérinaire de la correspondance du prélèvement et de l'identité du chien testé. Un test de mutation coûte environ 75€ TTC, les tests de liaison étant plus complexes à mettre en œuvre sont donc paradoxalement plus onéreux jusqu'à 260\$ TTC au USA uniquement pour le moment.

Pour toutes les questions génétiques, le bureau de la SFEROV à mandaté P. PILORGE, qui se consacre depuis quelques années à effectuer l'interface entre les praticiens et les différents intervenants dans ce domaine. Un recueil d'actualités sur les tests ADN sera remis à chaque adhérent avec son reçu de cotisation annuelle.

Antagene SA: (France) 04 37 49 90 03 www.antagene.com

Health Gene Corp. (Canada) www.healthgene.com

Optigen (USA) www.optigen.com

Site internet : www.sferov.com

Le site internet de la S.F.E.R.O.V. est régulièrement mis à jour ; dès le 1^{er} mars 2005, l'état nominal des cotisations y sera consultable par chacun et les oublis pourront être ainsi réparés.

De même, à cette date (dead-line pour la cotisation « régulière ; voir ci-après) un mot de passe d'accès au forum de discussion sera communiqué à tous les membres à jour de leur cotisation.

Cotisation 2005

Elle est fixée à 55 € et comprend l'adhésion ISVO. L'adhésion ESVO* est facultative et se monte à 36 € (tarif SFEROV) au lieu de 45 € ; elle doit être réglée au plus tard le 28 février 2005. Après cette date, la cotisation ESVO devra être acquittée directement (45€) Document d'adhésion joint.

ESVO : European Society of Veterinary Ophthalmology ; l'adhésion donne accès au site (compte rendu de congrès, matériel, cas cliniques), octroie une réduction pour l'inscription au congrès (Porto en 2005, Bruges en 2006, Paris en 2008, jumelé aux journées SFEROV) et une réduction sur l'abonnement à Vet. Ophthalmology. C'est surtout un moyen de faire entendre la voix de l'ophtalmologie française au sein d'une structure européenne (1^{ere} nation par le nombre d'inscrits) et de permettre à la SFEROV de vous défendre à l'heure où les choix européens se dessinent en matière de formation et de spécialisation. Il est donc important d'y adhérer. Marc VERNEUIL.

Ateliers de Formation 2005

- Implantation : le 11 mars 2005, à l'ENV Toulouse. (Moniteurs : P. Lazard - PF Isard)
- Techniques de Microchirurgie et Phacoémulsification : les 30 juin et 1 juillet 2005 à Rueil-Malmaison. (Moniteurs : AS Augsburg - V. Meunier - B. Cantaloube. PF Isard - P. Lazard)
- Electrophysiologie Visuelle Fonctionnelle : les 15 et 16 décembre 2005 à l'ENV Lyon. (Moniteurs : PE Lallemand - P Lazard - PF Isard)
- Cytologie et Histopathologie oculaire en septembre 2005 à l'ENV Toulouse
- En préparation : Angiographie et pathologie rétinienne.

Renseignements et Inscriptions : PF Isard . fax : 0450 190 985 .

mail : sferov@pf-isard.com

Prix SFEROV

Lors de sa réunion du 11 décembre 2004 à Paris, le Conseil d'Administration a approuvé la création d'un prix annuel, sous forme d'une somme de 1000 euros récompensant un travail en ophtalmologie vétérinaire ou comparée. Le Jury d'attribution est composé de l'ensemble du Conseil d'Administration, qui délibérera après que ses membres aient pris connaissance des travaux proposés, sous forme de publications, mémoires ou thèses datant de moins d'un an à la clôture des réceptions, fixée chaque année au 30 juin.

Le prix sera remis pendant les Journées d'Actualité ou au cours d'une cérémonie publique dans le quatrième trimestre de l'année civile.

Contacts

Le Bureau de la SFEROV est toujours à votre disposition. Merci de privilégier les contacts e-mail ou fax.

Présidente : V. MEUNIER

30 rue Faïs. 94300 Vincennes

Tel: 0143982107

@ : v.meunier@free.fr

Vice-Président, Chargé des relations internationales : M. VERNEUIL

Clinique Vétérinaire

Bd de la Libération. Chemin du Micocoulier. 83490 Le Muy

Tel : 04 94 45 87 87

Fax : 04 94 45 86 11

@ : marc.verneuil@ifrance.com

Trésorier : P.E. LALLEMENT

Clinique Vétérinaire.

20 avenue des Tignes. 06400 Cannes

Tel : 04 93 39 07 27

Fax : 04 93 68 35 58

@ : pelallement@aol.com

Trésorier Adjoint : F. FAMOSE

Clinique Vétérinaire

42 rue Lucien Servanty. 31700 Blagnac

Tel : 05 61 71 24 02

Fax : 05 61 71 65 52

@ : frank.famose@wanadoo.fr

Secrétaire : P.F. ISARD

Clinique Vétérinaire.

4550 Les Grands Vignobles. 74320 Sévrier / Annecy

Tel : 04 50 19 01 01

Fax : 04 50 19 09 85

@ : sferov@pf-isard.com

Secrétaire Adjoint : Ph. PILORGE

Clinique Vétérinaire

30 rue Louis Guilloux . 35000 Rennes

Tel : 02 99 59 01 22

Fax : 02 99 59 61 59

@ : p.pilorge@wanadoo.fr

Membre : Chargé des relations avec les instances professionnelles : P.LAZARD

Clinique Vétérinaire

80 rue Pereire. 78100 Saint Germain en Laye

Tél : 01 34 51 31 33

Fax : 01 34 51 55 16

@ : ladelou@wanadoo.fr

Membre : A.S. AUGSBURGER

12 rue de Crosne. 76000 Rouen

Tél : 06 80 00 47 45

@ : asa.a@wanadoo.fr

Membre : B. CANTALOUBE

Clinique Vétérinaire

61 route de Sète. 34300 Le Cap d'Agde

Tél : 04 67 77 30 64

@ : b.cantaloube@wanadoo.fr



**Société Française d'Etudes et de Recherches
en Ophtalmologie Vétérinaire**

www.sferov.com

Bulletin d'adhésion 2005

à renvoyer accompagné du règlement correspondant à :

P.E. LALLEMENT. Trésorier SFEROV

Clinique Vétérinaire.
20 avenue des Tignes. 06400 Cannes
Tel : 04 93 39 07 27
Fax : 04 93 68 35 58
@ : pelallement@aol.com

NOM, Prénom.....

Inscrit à l'Ordre des Vétérinaires sous le numéro.(si première adhésion) :

Adresse Professionnelle (en cas de changement ou de première adhésion) :

.....

Tél :.....Fax :.....

E-mail :.....

Année d'obtention du CESOV, ou mention du diplôme équivalent (si première adhésion) :.....

Je soussigné Dr.....certifie avoir pris connaissance des statuts de la SFEROV

(consultables sur le site web : www.sferov.com)

m'engage à payer la cotisation de l'année 2005 qui s'élève à : **91 €** (cotisation comprenant l'adhésion à l'ESVO et l'ISVO)

(Si vous souhaitez ne pas faire partie des associations européennes et internationales en ophtalmologie vétérinaire, vous ne payez que 55 €) .

Règlement à l'ordre de la SFEROV

.....

A conserver pour votre comptabilité :

Adhésion SFEROV + ISVO + ESVO pour 2004 payée le :

Chèque n°..... Banque

La TVA n'est pas récupérable sur ces règlements